

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2016

En l'an deux-mille-seize, le jeudi dix mars à 20h30, le conseil municipal de la commune de Montgaillard-Lauragais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno MOUYON, maire.

**Présents** : LAFONT Yves, BENETTI Benjamin, ALASSET Mathieu, DANIAU Jean-Louis, POUZAC Michel, MOUYON Bruno, BICARD Dominique, Alain HAMON, JAN Emeline, BARON Alain, Jasmine DUGUET, Jean-Robert MOLAS

**Absents avec procuration** : Alain HAMON (procuration à Dominique BICARD).  
Frédérick GLEYZES

**Secrétaire de séance** : Emeline JAN

### Ordre du jour :

- Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux des 25 janvier et 5 février 2016
- Vote des comptes de gestion et administratifs 2015 des budgets communal et assainissement
- Création des commissions communales et élection des membres
- Election des membres de la commission appel d'offres
- Désignation des délégués aux syndicats et autres représentants
- CCAS : fixation du nombre d'administrateurs et élections des membres du conseil municipal

- Indemnités des adjoints
  - Questions diverses
-

## 1- Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux des 25 janvier et 5 février 2016

Bruno MOUYON soumet le procès-verbal du conseil municipal 25 janvier 2016 pour approbation du conseil.

**Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité (13 voix pour)**

Bruno MOUYON soumet le procès-verbal du conseil municipal 5 février 2016 pour approbation du conseil.

**Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité (13 voix pour)**

## 2- Vote des comptes de gestion et administratifs 2016 des budgets communal et assainissement

Le percepteur de la trésorerie de Villefranche, Monsieur DOUVENEAU fait le plaisir au conseil municipal de présenter lui-même les comptes de gestion des budgets communal et assainissement 2015, de prendre le temps d'expliquer les résultats et répondre à toute question. Une présentation par chapitre et par article est faite.

Bruno MOUYON propose au conseil d'approuver le **compte de gestion 2015 du budget communal.**

### **Fonctionnement :**

#### Dépenses :

Prévus : .....540 891.03 €  
Réalisé :.....430 161.76 €  
Reste à réaliser           0

#### Recettes :

Prévus : .....540 891.03 €  
Réalisé :.....525 406.96 €  
Reste à réaliser           0

### **Investissement**

#### Dépenses

Prévus : .....233 674.39 €  
Réalisé :.....117 726.33 €  
Reste à réaliser....38 862.12 €

#### Recettes :

Prévus : .....233 674.39 €  
Réalisé :.....227 876.70 €  
Reste à réaliser.....19 824.43 €

### **Résultat de l'exercice 2015**

Investissement.....110 150.37 €  
Fonctionnement :..91 245.20 €  
Résultat global :....201 395.27 €

**Le compte de gestion 2015 du budget communal est approuvé à l'unanimité (13 voix pour).**

Bruno MOUYON propose au conseil d'approuver **le compte de gestion 2015 du budget assainissement.**

**Fonctionnement :**

Dépenses :

Prévus : .....102 410.91 €  
Réalisé :.....15 775.20 €  
Reste à réaliser           0

Recettes :

Prévus : .....102 410.91 €  
Réalisé :.....22 388.21 €  
Reste à réaliser           0

**Investissement**

Dépenses

Prévus : .....10 254.10 €  
Réalisé :.....0 €  
Reste à réaliser.....0 €

Recettes :

Prévus : .....10 254.10 €  
Réalisé :.....7 813.84 €  
Reste à réaliser

**Résultat de l'exercice 2015**

Investissement.....7 813.84 €  
Fonctionnement :..6 613.01 €  
Résultat global :....14 426.85 €

**Le compte de gestion 2015 du budget assainissement est approuvé à l'unanimité (13 voix pour).**

Afin d'approuver **les comptes administratifs**, Bruno MOUYON, maire demande à Yves LAFONT premier adjoint de présider les votes. Bruno MOUYON sort de la salle.

Yves LAFONT propose au conseil d'approuver le compte administratif 2015 du budget communal.

**Le compte administratif 2015 du budget communal est approuvé à l'unanimité (12 voix pour)**

Yves LAFONT propose au conseil d'approuver le compte administratif 2015 du budget assainissement.

**Le compte administratif 2015 du budget assainissement est approuvé à l'unanimité (12 voix pour)**

Les comptes administratif, Bruno MOUYON, maire est invité à revenir en salle du conseil et en reprend la présidence

### **3- Création des commissions communales et élections des membres**

Bruno MOUYON explique que concernant la Commission Communale des Impôts Directs, conformément à la réglementation les membres restent les mêmes et que le seul changement est que le nouveau maire en devient président de droit.

Commission d'appel d'offres :

Bruno MOUYON propose l'élection des membres de la commission d'appel d'offres. Il rappelle qu'il s'agit d'un scrutin de liste et que sous réserve de d'accord à l'unanimité du conseil, le vote doit se dérouler à bulletin secret.

Il propose au conseil de voter pour un vote à main levée.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité de voter à main levée.**

Bruno MOUYON présente l'intérêt des commissions communales non obligatoires et en propose la création et l'élection de leurs membres. Il rappelle également que le maire en est président de droit et qu'il devra les réunir dans les huit jours suivant leur création.

Commission agricole et environnement :

Bruno MOUYON propose la création de la commission agricole et environnement

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création de la commission avec 4 membres plus le maire.**

Bruno MOUYON présente les candidats et soumet leur candidature au vote du conseil municipal : Yves LAFONT, Alain BARON, Dominique BICARD, Frédérick GLEYZES

**Le conseil municipal élit à l'unanimité (13 voix pour) comme membres : Yves LAFONT, Alain BARON, Dominique BICARD, Frédérick GLEYZES**

Commission assainissement, voirie, travaux :

Bruno MOUYON propose la création de la commission assainissement, voirie, travaux

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création de la commission avec 6 membres plus le maire.**

Bruno MOUYON présente les candidats et soumet leur candidature au vote du conseil municipal : Alain BARON, Michel POUZAC, Alain HAMON, Mathieu ALASSET, Frédéric GLEYZES, Jean-Robert MOLAS

**Le conseil municipal élit à l'unanimité (13 voix pour) comme membres : Alain BARON, Michel POUZAC, Alain HAMON, Mathieu ALASSET, Frédéric GLEYZES, Jean-Robert MOLAS**

Commission communication et information :

Bruno MOUYON propose la création de la commission communication et information

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création de la commission avec 7 membres plus le maire.**

Bruno MOUYON présente les candidats et soumet leur candidature au vote du conseil municipal : Yves LAFONT, Emeline JAN, Alain BARON, Jean-Louis DANIAU, Dominique BICARD, Benjamin BENETTI, Cédric ASTIE

**Le conseil municipal élit à l'unanimité (13 voix pour) comme membres : Yves LAFONT, Emeline JAN, Alain BARON, Jean-Louis DANIAU, Dominique BICARD, Benjamin BENETTI, Cédric ASTIE**

Commission affaires scolaires et enfance :

Bruno MOUYON propose la création de la commission affaires scolaires et enfance

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création de la commission avec 5 membres plus le maire.**

Bruno MOUYON présente les candidats et soumet leur candidature au vote du conseil municipal : Yves LAFONT, Emeline JAN, Jean-Louis DANIAU, Jasmine DUGUET, Jean-Robert MOLAS

**Le conseil municipal élit à l'unanimité (13 voix pour) comme membres : Yves LAFONT, Emeline JAN, Jean-Louis DANIAU, Jasmine DUGUET, Jean-Robert MOLAS**

Commission du personnel communal :

Bruno MOUYON propose la création de la commission du personnel communal

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création de la commission avec 3 membres plus le maire.**

Bruno MOUYON présente les candidats et soumet leur candidature au vote du conseil municipal : Yves LAFONT, Emeline JAN, Alain BARON

**Le conseil municipal élit à l'unanimité (13 voix pour) comme membres : Yves LAFONT, Emeline JAN, Alain BARON**

Commission animation, vie associative, gestion des salles, culture :

Bruno MOUYON propose la création de la commission animation, vie associative, gestion des salles, culture

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création de la commission avec 6 membres plus le maire.**

Bruno MOUYON présente les candidats et soumet leur candidature au vote du conseil municipal : Emeline JAN, Jean-Louis DANIAU, Benjamin BENETTI, Michel POUZAC, Jasmine DUGUET, Frederick GLEYZES

**Le conseil municipal élit à l'unanimité (13 voix pour) comme membres : Emeline JAN, Jean-Louis DANIAU, Benjamin BENETTI, Michel POUZAC, Jasmine DUGUET, Frederick GLEYZES**

Commission urbanisme :

Bruno MOUYON propose la création de la commission urbanisme

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création de la commission avec 7 membres plus le maire.**

Bruno MOUYON présente les candidats et soumet leur candidature au vote du conseil municipal : Yves LAFONT, Alain BARON, Jean-Louis DANIAU, Dominique BICARD, Alain HAMON, Mathieu ALASSET, Frédérick GLEYZES

**Le conseil municipal élit à l'unanimité (13 voix pour) comme membres : Yves LAFONT, Alain BARON, Jean-Louis DANIAU, Dominique BICARD, Alain HAMON, Mathieu ALASSET, Frédérick GLEYZES**

Commission finances et budgets :

Bruno MOUYON propose la création de la commission finances et budgets

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création de la commission avec 6 membres plus le maire.**

Bruno MOUYON présente les candidats et soumet leur candidature au vote du conseil municipal : Yves LAFONT, Emeline JAN, Alain BARON, Jean-Louis DANIAU, Dominique BICARD, Jasmine DUGUET

**Le conseil municipal élit à l'unanimité (13 voix pour) comme membres : Yves LAFONT, Emeline JAN, Alain BARON, Jean-Louis DANIAU, Dominique BICARD, Jasmine DUGUET**

#### **4 - Désignation des délégués aux syndicats et autres représentants**

Bruno MOUYON propose au conseil municipal d'élire les délégués ou représentants aux différents syndicats ou autres.

SDEHG :

Bruno MOUYON, après avoir dénombré les candidats propose leur élection.

**Sont élus à l'unanimité par le conseil municipal :**

- Bruno MOUYON 1<sup>er</sup> délégué

- **Cédric ASTIE 2<sup>ème</sup> délégué**

SIEMN :

Bruno MOUYON, après avoir dénombré les candidats propose leur élection.

**Sont élus à l'unanimité par le conseil municipal :**

- **Alain HAMON et Frédérick GLEYZES en tant que titulaires**
- **Yves LAFONT et Jean-Louis DANIAU et tant que suppléants**

Syndicat intercommunal de transport des personnes âgées :

Bruno MOUYON, après avoir dénombré les candidats propose leur élection.

**Est élu à l'unanimité par le conseil municipal :**

- **Michel POUZAC**

## SMEA :

Bruno MOUYON, après avoir dénombré les candidats propose leur élection.

**Sont élus à l'unanimité par le conseil municipal :**

- Michel POUZAC
- Alain HAMON
- Frédérick GLEYZES

## Correspondant défense :

Bruno MOUYON, après avoir dénombré les candidats propose leur élection.

**Est élu à l'unanimité par le conseil municipal :**

- Alain HAMON

## Délégué à l'aide sociale

Bruno MOUYON, après avoir dénombré les candidats propose leur élection.

**Est élue à l'unanimité par le conseil municipal :**

- Emeline JAN

## **5- CCAS : fixation du nombre d'administrateur et élection des membres issus du conseil municipal**

Bruno MOUYON propose de reconduire le nombre d'administrateurs à 10 (plus le maire). Il explique que 5 des 10 membres du conseil d'administration sont élus par le conseil municipal et que les 5 autres sont nommés par lui-même par arrêté municipal.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité de fixer le nombre d'administrateurs à 10 (plus le maire)**

Bruno MOUYON explique que l'élection des membres est un scrutin de liste et que chaque conseiller peut présenter une liste.

Une seule liste est proposée par le maire en accord avec les autres conseillers, avec les candidats suivants : Emeline JAN, Jean-Louis DANIAU, Mathieu ALASSET, Alain HAMON, Michel POUZAC

**Le conseil municipal vote à l'unanimité pour cette liste. Sont donc élus comme administrateurs du CCAS : Emeline JAN, Jean-Louis DANIAU, Mathieu ALASSET, Alain HAMON, Michel POUZAC**

## **6 - Indemnités des adjoints**

Bruno MOUYON expose qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les maires bénéficient automatiquement des indemnités de fonction prévue au barème prévu à l'article L.2123 du CGCT. Soit dans le cas de Montgaillard, 31% de l'indice brut 1015 de la fonction publique, soit 1178.46 euros brut. Pour les communes de moins de 1000 habitants, le conseil municipal n'est plus compétent pour fixer les indemnités du maire.

Bruno MOUYON expose qu'il est par contre nécessaire de fixer les indemnités des adjoints au maire. Il propose de reconduire le taux qui était appliqué précédemment, soit 8.25% de l'indice brut 1015, soit 313.62 euros brut.

**Le conseil municipal délibère à l'unanimité en faveur du taux proposé de 8.25% de l'indice brut 1015 pour l'indemnité de fonction des adjoints au maire.**

## **7 - Questions diverses**

### **1 - Location du studio communal :**

Le studio communal est loué depuis courant février pour un loyer de 300€ + 40€ de charges.

### **2 - Parrainage de candidat au concours du meilleur ouvrier de France**

Une administrée étant candidate au concours, la société des meilleurs ouvriers de France sollicite la commune pour un parrainage à hauteur de 50€. Bruno MOUYON propose au conseil de délibérer en ce sens.

**Le conseil municipal délibère à l'unanimité en faveur de ce parrainage, s'engage à payer les 50€ à la société des meilleurs ouvriers de France et autorise le maire à signer toute pièce relative à ce parrainage.**

### **4 - Eclairage public**

Le recensement des candélabres défectueux a été fait. La réparation demandée et effectuée.

### **5 - ALSH intercommunal**

Bruno MOUYON a reçu Monsieur BEGOU, missionné par CAP LAURAGAIS afin de rencontrer et échanger avec les organisateurs d'accueils déclarés à la DDCS en vue de préparer l'ouverture future de l'ALSH intercommunal.

### **6 - CDG 31 : hausse des cotisations**

La commune ayant moins de 350 agents adhère obligatoirement au CDG. Le CDG fournit des services concernant la gestion du personnel, tels que le suivi de la carrière, la médecine....

En raison de la désaffiliation du Conseil Départemental 31 au CDG 31, une perte de presque 1 000 000 € est enregistrée par le CDG 31. Afin d'assurer une continuité de service, les taux de cotisation ont été augmentés comme suit : cotisation obligatoire 0.80% (0.80% avant) et cotisation additionnelle 0.30% (contre 0.20 avant).

Ces nouveaux taux sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016.

### **7 – Agenda d’accessibilité pour les établissements recevant du public et des installations ouvertes au public**

L’agenda d’accessibilité initial de la commune été rejeté par arrêté préfectoral. La commune a 6 mois pour faire une nouvelle proposition.

### **8 – Subvention du Conseil Départemental 31 pour l’acquisition du matériel de sport de l’ALAE**

Le Conseil Départemental subventionne à hauteur de 40% les buts multisports dans la cour de l’école, soit 2043.20% (sur un total de 5108.33€ HT).

### **9 – Sécurité routière**

Un administré de la route de Maurémont sollicite la mairie pour savoir si une solution au problème de vitesse excessive a été trouvée.

La réponse donnée est que l’équipe municipale réfléchit la sécurité de manière globale comme annoncé précédemment en conseil municipal. Des prestataires de matériel (radars pédagogiques...) seront rencontrés prochainement.

### **10 – Fermeture de l’autoroute et déviation par la RD813 :**

En raison de travaux sur l’autoroute dans le sens Toulouse – Narbonne. Une déviation sera mise en place du mercredi 9 mars au jeudi 10 mars 2016 de 21h00 à 6h00 et du jeudi 10 mars au vendredi 11 mars 2016 de 21h00 à 6h00

### **11 – Relation aux associations :**

Des demandes d’informations ont été faites aux présidents d’associations dans le but de mieux connaître et apprécier leurs fonctionnements. Ces informations pourront permettre d’engager une réflexion sur les avantages accordés et les subventions allouées. Le conseil municipal est conscient que les associations ont déjà engagé leur actions 2016 en espérant que les subventions octroyées soient au moins sensiblement les mêmes que celles octroyées historiquement. Le conseil ne souhaite pas mettre en péril des actions portés par celle-ci.

### **12 – Demande des mails des conseillers par Monsieur CHATILLON, Sénateur et Maire de Revel**

Il est donc proposé aux conseillers qui le souhaitent d’envoyer directement leur adresse mail à Monsieur CHATILLON. L’adresse mail leur est transmise.

### **13 – Plan de nettoyage**

Afin d’optimiser et améliorer le nettoyage des bâtiments communaux, un plan de nettoyage sera élaboré. Y seront associés le personnel communal concerné ainsi que la société ABACAB qui assure régulièrement des prestations de nettoyage pour la commune. Ce plan de nettoyage permettra de définir les prestations que nous continuerons à déléguer à la société ABACAB.

#### **14 – Démission d'un conseiller municipal**

Stéphane AMARGIER, conseiller municipal, a démissionné du conseil municipal pour raison personnelle. Il a informé tout de même le conseil de tout son soutien.

#### **15 – le marquage au sol actuel sur les chaussées**

Pour information aux administrés, le marquage au sol actuel est réalisé par ERDF, qui répertorie les câbles enfouis.

### **16 – La mise en valeur du patrimoine**

Il est à nouveau rappelé que certains administrés bénévoles ont la volonté de rénover la fontaine et aménager les abords. Il est à nouveau répondu que ce genre de chantiers sera porté ou coordonné par la commission travaux afin que la volonté des bénévoles ne reste pas vaine.

Des bénévoles souhaiteraient avoir l'autorisation de rechercher des objets antiques avec des détecteurs à métaux. Réponse est faite qu'il conviendra de se renseigner concernant ces actions avant de prononcer un avis.

### **17 – Boite à livres**

Il est proposé de placer une boîte à livre (échange, prêt) sur le parvis de la mairie. Réponse est faite que le CCAS a déjà ce projet.

**La réunion est close à 23h30**